



# LA MANCHE NAUTIQUE

**B**ordée par 355 km de côtes, riche de 19 ports, la Manche dispose d'atouts maritimes indiscutables. Un potentiel que le conseil départemental entend révéler davantage, grâce la mise en œuvre d'un grand Plan nautisme.



## LA MANCHE, LA MER : UNE ÉVIDENCE, UNE EXPÉRIENCE UNIQUE

À travers son Plan nautisme, le Département affiche son ambition : faire émerger la Manche au niveau national comme un département maritime fort, reconnu, visible et différent.



© Amibes Photography-CDT150

**A**u cœur de ses orientations stratégiques 2016-2021, l'ambition maritime du conseil départemental va prendre corps cette année, à travers la mise en œuvre d'un Plan nautisme. Un ensemble d'actions concrètes, qui traduisent sa démarche volontariste et visent à mettre en lumière le réel potentiel d'attractivité, économique et touristique de la Manche en matière de nautisme. Dynamiser nos ports, développer la plaisance, valoriser la qualité des activités nautiques, promouvoir nos attraits maritimes, aujourd'hui trop peu connus et exploités : le Département va ainsi s'employer à tourner davantage notre territoire vers la mer.

### Des actions transversales

Infrastructures portuaires, tourisme, sports nautiques, formation, politique

d'attractivité, volets culturel et environnemental... ce Plan nautisme, très transversal, s'articule autour de plusieurs axes phares :

- la professionnalisation de l'accueil et des offres d'activités nautiques
- l'organisation de l'offre de plaisance à l'échelle de tout le bassin de navigation manchois
- l'augmentation du nombre de places de nos ports

Des actions qui s'appuieront d'abord sur ceux qui les mettent en œuvre, comme les bases nautiques et ports de plaisance.

### Se démarquer

Ce plan se veut avant tout différent de ceux des autres territoires. L'enjeu est aujourd'hui de réussir à faire de la Manche le premier département en France connu pour venir y vivre une expérience unique en lien avec

la mer. Une expérience qui répond à une nouvelle forme d'interactivité que souhaitent aujourd'hui les touristes : aller à la recherche d'un souvenir de vacances, d'une émotion, et non plus seulement d'une destination.

« Nous allons, pour la première fois, mettre en cohérence un ensemble de mesures prenant en compte tous les atouts de notre façade côtière, regroupées dans un véritable Plan nautisme. Mis en œuvre en partenariat avec le comité départemental du tourisme, les collectivités, les professionnels de la mer et du tourisme, ce plan intégrera la dynamisation des ports comme celle des activités économiques, sportives et touristiques qui y sont liées. Nous allons agir à la fois sur les infrastructures, les services et l'offre, puis sur leur promotion. »

(extrait des Orientations stratégiques de la Manche – 2016-2021)

## « RACONTER UNE HISTOIRE »

« La Manche doit s'attacher à raconter ce qu'elle est véritablement, se repositionner sur les caractéristiques du territoire. Si nous avons, depuis quelques années, un peu glissé vers un « tourisme vert », le littoral doit être reconsidéré comme une des entrées principales, devenir un déclencheur de séjour. Il nous faut pour cela travailler sur le nautisme.

Il est important de réaffirmer que le département jouit d'un magnifique littoral préservé, mais nous devons également valoriser nos stations balnéaires, mieux les organiser et les aménager. Passer aussi d'une pratique sportive à une pratique de loisirs, rendre notre offre d'activités nautiques plus accessible, davantage communiquer sur les produits existants, pour mieux les vendre.

Il faut donner aux touristes les clés pour s'adonner facilement à ces activités : qu'ils puissent par exemple faire du char à voile une demi-journée, s'ils n'ont pas envie de faire un stage ; qu'ils sachent exactement où se rendre, à quelle heure, et bénéficient, dans des locaux adaptés, de bonnes conditions d'accueil. L'idée est aussi de leur offrir la possibilité de combiner cette activité nautique avec une visite touristique : non pas une juxtaposition de prestations, mais une expérience dans son ensemble. Aujourd'hui, les touristes veulent qu'on leur raconte une histoire, qu'ils pourront s'approprier et raconter eux-mêmes ensuite. L'enjeu n'est pas de les inviter uniquement à venir voir nos côtes et se balader, mais bien de leur donner envie de vivre une histoire qu'on aura su leur suggérer... »



**Jean-Marc JULIENNE**  
vice-président délégué au tourisme

## CHIFFRES CLÉS

- > **355 km** de côtes
- > **19 ports** : 14 départementaux, 3 communaux et 2 en rade de Cherbourg relevant de Ports Normands Associés (PNA)
- > **Capacité d'accueil** : près de **6 500 bateaux**, dont **4 500** en bassin
- 1 000** anneaux supplémentaires potentiels
- > **Activités nautiques** : **64 clubs** (voile, canoë-kayak, char à voile, études et sports sous-marins, aviron et surf)
- 10 402 licenciés**, dont **5 290 jeunes** de moins de 18 ans
- 36 structures aidées** par le conseil départemental pour l'acquisition de matériel en 2016 (soit une enveloppe de **185 515 €**)

**LA MANCHE NAUTIQUE**  
manche.fr

**LA MANCHE**  
CONSEIL DÉPARTEMENTAL

**NE MANQUEZ PAS LES GRANDS RENDEZ-VOUS NAUTIQUES 2017 !**

- Tour de Ports de la Manche
- Tour de France à la voile
- Festival des voiles de travail
- Festival de la glisse
- Toute la mer sur un plateau
- Cherbourg Nauting

Agence Voiles Loire



© Ian Wood



© Anibas Photography-CDT50

## OPTIMISER L'OFFRE NAUTIQUE, L'ACCUEIL ET LE SERVICE

**Rendre l'offre plus accessible au grand public et professionnaliser l'accueil dans les bases nautiques : des clés pour faire de la Manche le meilleur endroit où vivre une expérience unique en lien avec la mer.**

**A**fin de développer l'offre de loisirs nautiques destinée aux touristes et surtout de favoriser sa visibilité au plan national, le Département a souhaité l'axer sur une gamme de produits unifiée à l'échelle du territoire manchois. Mêlant pratique et découverte du littoral, deux offres qui se complètent vont ainsi être mises en avant :

### > Les « balades et randos nautiques »

En longe côte, canoë, voilier traditionnel, stand-up-paddle... qu'elles soient tout public (balades) ou demandent quelques compétences sportives (randos), ces sorties ludiques encadrées ne visent pas la performance technique, mais la découverte de l'environnement naturel et patrimonial des sites littoraux, lacustres ou des rivières.

Les engagements du réseau :

- un accompagnateur professionnel diplômé, qualifié pour la découverte de l'environnement



- la fourniture d'un équipement de sécurité et de confort
- du matériel propre, en parfait état de fonctionnement
- une activité respectueuse de l'environnement
- et un embarquement immédiat !

### > « Les activités sportives et de loisirs »

Il va être proposé aux écoles de voile et bases nautiques qui le souhaitent de développer, en complément de leur offre sportive, des activités pour les touristes, selon la charte Qualité Tourisme « activités sportives et de loisirs ». Ce nouveau référentiel, à travers des critères d'information

notamment (horaires d'ouverture, point d'accueil, lieu de rendez-vous facilement identifiable, tarifs clairement spécifiés et adaptés, professionnalisme, convivialité, qualité et propreté des équipements ; activité sécurisée, valorisation de l'offre touristique du territoire...), améliore la lisibilité de l'offre et constitue une garantie pour les touristes.

L'ambition est de proposer, d'ici quatre ans, 50 produits labellisés dans la Manche (respectueux de l'une ou l'autre de ces deux chartes), répartis sur tout le territoire et dans chaque bassin de navigation. Chargé de piloter et de coordonner les actions liées à la professionnalisation de l'offre de loisirs nautiques destinés aux touristes, Manche Tourisme accompagnera l'ensemble des acteurs nautiques engagés dans une telle démarche. Des conseils pour la conception d'un produit dédié à la formation des professionnels accompagnateurs, jusqu'à la promotion de l'ensemble des prestations.

## AUX CÔTÉS DES STRUCTURES NAUTIQUES

« Parce qu'elle correspond pleinement à ce que nous voulons développer, nous préconisons le déploiement de la marque « Qualité tourisme » auprès des prestataires nautiques du département. Des structures que nous allons dans ce sens guider vers la démarche de labellisation et qui, à travers des subventions pour l'achat d'équipement nautique, bénéficieront d'un soutien renforcé du conseil départemental. Manche Tourisme aura par ailleurs un rôle de conseil et d'accompagnement pour aider les acteurs concernés à répondre aux critères, et ainsi unifier leur niveau de qualité d'accueil et de service. »

Ces différents projets du Plan nautisme n'occulent pas les autres actions tournées vers la mer que le conseil départemental mène déjà. Au titre de sa politique sportive en faveur du nautisme et des activités liées au vent notamment, il continue de soutenir les structures dans ce domaine (37 cette année), dont le Centre Régional de Nautisme de Granville, l'école de voile de Cherbourg-en-Cotentin pour le centre d'entraînement, l'association Voile Performance Manche, Nautisme en Val de Saire, le Centre Permanent de la Côte Ouest et depuis 2015, le Pôle Plongée Normandie de Tourlaville.

La valorisation du sport scolaire n'est pas oubliée non plus. Dans le cadre de ses appels à projets « sport » en faveur des collégiens, le Département encourage en effet la pratique nautique ou vélique dans les collèges. Cette année, 55 d'entre eux sont soutenus à ce titre. Des établissements incités par ailleurs à mettre en place des logiques de parcours sportifs, en particulier sur le nautisme, pour que les élèves puissent, dès la 6<sup>e</sup>, faire l'apprentissage de la natation puis participer à des activités nautiques de la 5<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup>. »



**Marie-Pierre FAUVEL,**  
vice-présidente  
déléguée aux sports



## ÉVÉNEMENT

### LE TOUR DE FRANCE À LA VOILE FERA ESCALE DANS LA MANCHE !



Le conseil départemental et la communauté de communes Granville Terre et Mer, qui font du nautisme une des clés de leur développement économique, ont candidaté ensemble pour accueillir une étape du Tour de France à la voile 2017. La réponse officielle de l'organisateur ASO a été dévoilée lors du Nautic, à Paris. C'est Jullouville et sa grande plage qui ont été choisies pour être le bassin de la 3<sup>e</sup> étape, les **13 et 14 juillet** prochains. Destination nautique par excellence et terre de grands événements, la Manche dispose de tous les atouts nécessaires pour offrir un spectacle sans pareil !

> **INFOS WEB**  
[tourvoile.fr](http://tourvoile.fr)

### TOUTES VOILES DEHORS, SUR LA PLAGE OU SUR L'EAU

« Pour toutes vos envies », Manche Tourisme a lancé en octobre dernier une nouvelle gamme de Manche box. Parmi ces coffrets cadeaux, laissez-vous tenter par celui dédié aux « **activités bord de mer** »... Croisière et traversées vers les îles, paddle, char à voile... en solo, duo ou famille, 30 escapades toniques ou parenthèses de liberté vous sont proposées !



> **INFOS ET RÉSERVATIONS**  
02 33 05 90 00  
[manchetourisme.com](http://manchetourisme.com)

## DÉVELOPPER LES PORTS ET LA PLAISANCE

L'un des enjeux clés du Plan nautisme est de placer les ports de plaisance au cœur de la dynamique des territoires côtiers : articuler l'offre aux plaisanciers à l'échelle du bassin de navigation manchois et augmenter le nombre de places dans les ports.



*Développer la plaisance dans nos ports, c'est assurer le maintien et la création d'emplois liés, directement ou indirectement, c'est favoriser l'activité économique, c'est encourager le tourisme. » (extrait des Orientations stratégiques 2016-2021)*



Portbail |

### Vers une gestion mutualisée

Créée par le Département en 2012, la société publique locale (SPL) d'exploitation portuaire de la Manche regroupe aujourd'hui les ports de Saint-Vaast-la-Hougue et de Portbail (depuis 2013). Outil de portage juridique et financier très performant, permettant une structure unique de gestion, elle a pour objectifs de développer, professionnaliser et assurer la pérennité d'entretien des ports. Les avantages de la SPL sont divers : en termes de groupement d'achat (pour l'acquisition de matériel en vue de changement de pontons par exemple), mais aussi d'image, offrant une vitrine commerciale plus élargie pour les ports partenaires.

L'objectif est de développer la SPL en encourageant les ports à s'y associer, pour les fédérer tout en maintenant leur identité propre, et avoir une offre tarifaire cohérente à l'échelle du département. Mais cette mutualisation n'a tout son sens que si elle est globale et rassemble une part significative des ports manchois.

Si le projet d'intégration prochaine de Barneville-Carteret prend forme, l'ambition est d'y associer les bassins structurants départementaux, comme Diélette et Barfleur notamment.

### Proposer de nouveaux services

Le Plan nautisme prévoit par ailleurs la mise en place de services innovants dans les ports, en les équipant par exemple de points d'information touristique, ou encore de services à l'itinérance (location de vélos, desserte de transports en commun...). Toujours pour faciliter l'accès aux services, il est aussi envisagé de mettre en place des outils numériques, qui apparaissent aujourd'hui incontournables : un

site de réservation en ligne pour les nuitées de passage, qui serait opérationnel pour la saison estivale 2017 (projet porté par la SPL), ainsi qu'un portail wifi et une signalétique dédiée, offrant un accès limité à certains services ciblés sur les outils de promotion du territoire. Selon le bilan de l'expérimentation menée par Manche Numérique sur les territoires du Mont-Saint-Michel et de Granville notamment, ce dispositif pourrait être élargi aux autres ports, dès lors que ceux-ci rentreront dans la logique commune de la SPL. À terme, l'ambition est d'offrir un « pack » de prestations aux plaisanciers, de les attirer à terre pour les amener à visiter le pays, et leur donner envie de revenir !

## LE DÉPARTEMENT ACCOMPAGNE LES PROJETS D'EXTENSION DES PORTS



*Le souhait du Département de conserver la compétence portuaire, à l'occasion de la mise en œuvre de la loi NOTRe, constitue l'un des fondements du Plan nautisme. Nous sommes convaincus du potentiel de développement de notre territoire tourné vers la mer. Ce potentiel passe d'abord par la disponibilité des places dans nos ports, or nous ne disposons pas aujourd'hui de l'offre pour répondre aux listes d'attente. Il faut trouver des solutions : améliorer la gestion des places en eau, la rendre plus dynamique et accompagner les initiatives d'optimisation telles que le développement de la location. Cette orientation doit faire partie des objectifs des gestionnaires des ports départementaux et en particulier de la SPL d'exploitation portuaire de la Manche.*

*Au-delà de cette optimisation, l'objectif d'augmentation du nombre de places dans nos ports, qui se traduit par des procédures longues et des investissements lourds, doit donc trouver son financement par un modèle économique équilibré. C'est dans cet esprit que la SPL a d'ores et déjà élargi la capacité du port de Portbail : les nécessaires travaux de dragage et l'installation de nouveaux pontons ont été réalisés tout en recherchant un équilibre entre fonctionnement, investissement et tarifs portuaires. En ce qui concerne par ailleurs le projet d'aménagement du port de Barneville-Carteret, par la mise en eau du chenal, il est aussi envisagé de transférer le portage à la SPL. Sur ce type de projets, le Département est alors un investisseur de long terme. »*



**Jean MORIN**  
vice-président  
délégué aux  
infrastructures



### Le port de Barneville-Carteret

compte aujourd'hui 360 places et 90 en échouage. L'aménagement d'un bassin à flot à marée basse lui permettra d'en offrir 760. Le projet, qui comprend le déplacement du seuil de retenue et l'aménagement de pontons, s'intègre parfaitement dans la ville et facilitera les activités nautiques à marée basse (initiation à la voile notamment). Co-construit par la ville et le conseil départemental, animés d'une volonté commune, le dossier est aujourd'hui en phase de pré-instruction : les études d'impact sont en cours, pour un lancement de l'enquête publique fin 2017 et une mise en service en 2020.

## > LE PROJET DE DÉVELOPPEMENT DU PORT DE GRANVILLE

Le conseil départemental, qui porte aujourd'hui les travaux de remplacement des portes-écluses du bassin à flots (servant principalement au secteur de la pêche), travaille à un projet d'extension du port de plaisance et de requalification des espaces portuaires. Un chantier de valorisation d'envergure, qui concerne aussi bien la plaisance, la pêche et le commerce, et contribuera à rendre Granville et le département plus attractifs.

### Les objectifs :

- de meilleures conditions de travail et la création d'espaces dédiés à flot et à terre pour les pêcheurs, pour plus de confort et de sécurité
- l'agrandissement du bassin de plaisance, qui nécessite de déporter la digue, pour augmenter la capacité d'accueil pour les bateaux de plaisance et grande plaisance (+ 450 places)
- une optimisation des espaces de mouillage dans l'avant-port
- une requalification de l'espace urbain autour du port, en apportant une interface clé entre le centre-ville et le port, source d'animation et de valorisation économique (activités d'hôtellerie, restauration et loisirs, créatrices d'emplois)

### De nombreuses étapes

Partagé fin 2014 avec la chambre de commerce et d'industrie, actuel gestionnaire du port, et les représentants des différents acteurs (pêcheurs, plaisanciers, entreprises

basées sur le port, associations de riverains...), ce projet a été étudié en détails en 2015-2016 (courantologie, sédimentologie...). Aujourd'hui, le conseil départemental vient de lancer un appel à manifestation d'intérêt. Ouvert aux groupements de promoteurs, investisseurs et opérateurs, pour l'aménagement des espaces portuaires, il se base sur un cahier des charges garantissant le maintien des espaces nécessaires aux activités existantes sur le port. Les terrains sont proposés pour la construction

d'établissements de tourisme, de loisirs, de commerce et de services, en dehors des espaces réservés à la pêche, à la plaisance et aux espaces publics de circulation (piétonne et routière) ou de stationnement. Le Département s'assurera ainsi que les propositions des candidats ne remettent pas en cause les fonctionnalités du port (pêche, activités des professionnels de la plaisance, des bateaux à passagers, des vieux gréements basés à Granville, exploitation du port et des services portuaires).

